# PORTRAIT
## DE LA MUNICIPALITÉ DE
# Belleterre



Présenté par
MUNICIPALITÉ REGIONALE DE
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

RÉVISION 2010

# PRÉSENTATION

La ville de Belleterre est située dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle est localisée dans le secteur Est de la MRC de Témiscamingue. Elle occupe une superficie de 551,29 $km^2$ de terres selon le recensement de 2006.

La totalité du territoire forestier est public. Il y a deux régions écoforestières présentes sur le territoire municipal : l'érablière à bouleau jaune et la sapinière à bouleau jaune. On dénombre environ seize érablières dans les limites de Belleterre.

Son territoire est bordé au nord par les municipalités de Laforce et Moffet, au sud et à l'est par le Territoire non organisé (TNO) Les Lacs-du-Témiscamingue, et à l'ouest par la municipalité de Latulipe-et-Gaboury.

Le lac aux Sables est le principal point d'eau du territoire municipal. La grande majorité des terres sont recouvertes de forêt et abritent une flore très diversifiée. Le territoire de Belleterre offre des habitats fauniques par excellence et la faune terrestre et aquatique y est très abondante. Belleterre est un endroit très prisé par les amateurs de chasse et de pêche.

Le gentilé de l'endroit est Belleterrien et Belleterrienne.

On accède à cette ville par la route collectrice 382, qui se connecte à la route nationale 101 ou par le chemin qui relie Belleterre et Laforce.

# COORDONNÉES

265, 1ère Avenue, C.P. 130
Belleterre (Québec) J0Z 1L0
Téléphone : 819 722-2122
Télécopieur :819 722-2527
Courriel : belledg@mrctemiscamingue.qc.ca

# HISTORIQUE

À la suite de la découverte de gisements d'or par William Logan, une mine est construite et entre en activité à partir de 1935. En 1942, la compagnie McIntyre Mines, propriétaire de la mine, bâtit alors la ville pour ses travailleurs.

Belleterre est une ville minière modèle, administrée directement par la compagnie et elle compte alors plus de 2 000 résidents.

En 1957, à la suite de la fermeture de la mine, une bonne partie de sa population part. Depuis ce temps, cette ville vit principalement de l'industrie forestière et du tourisme.



# DONNÉES STATISTIQUES

## Localisation du Témiscamingue




## Localisation de Belleterre



## Portrait de Belleterre

(Statistique Canada, recensement 2006).

| | |
|---|---|
| Superficie (km$^2$) | 551,29 |
| Population | 350 |
| Densité de la population (habitants par km$^2$) | 0,6 |
| Variation de population 2001-2006 | -8,1 % |
| Nombre moyen de personnes dans toutes les familles du recensement | 2,8 |
| Âge médian de la population | 40,9 |
| Population autochtone | 20 |
| Population totale de 15 ans et + | 285 |

### Scolarité

| | |
|---|---|
| Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent | 65 |
| Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier | 55 |
| Collégial et autre non | 0 |
| Universitaire | 20 |
| Aucun diplôme | 140 |

### Logement

| | |
|---|---|
| Total des logements possédés | 120 |
| Logements privés occupés par résidents habituels | 155 |
| Logements loués | 35 |
| Valeur moyenne ($) | 43,148 |

### Travail

| | |
|---|---|
| Taux d'activité | 56,4 |
| Taux d'emploi | 47,3 |
| Taux de chômage | 16,1 |
| Revenu moyen ($) | 26 629 $ |

# SERVICES MUNICIPAUX ET PUBLICS

La ville de Belleterre dispose de plusieurs infrastructures de services municipaux. Elle possède, entre autres, un garage municipal, un aqueduc, des égouts résidentiels et pluviaux, de l'éclairage public, des trottoirs et des bornes-fontaines. Une caserne de pompiers renferme divers équipements de lutte contre le feu. Une entente inter municipale, d'entraide avec le Service incendie de la municipalité de Fugèreville, complète la protection de Belleterre en cas d'incendie.

Depuis le 1er octobre 2007, la cueillette des matières résiduelles est assurée par la MRC de Témiscamingue sur tout le territoire du Témiscamingue.

Le total de l'évaluation foncière uniformisée des immeubles imposables de Belleterre en 2010 est de 9 531 800 $; on note une augmentation comparativement à 9 152 900 $ en 2005. L'équilibration du rôle d'évaluation, le marché, de nouvelles constructions ainsi que le changement à la baisse de la valeur des bâtiments de la Commonwealth Plywood expliquent le peu d'augmentation de la valeur foncière pour les cinq dernières années.

## Infrastructures présentes sur le territoire

### Municipales/publiques

Patinoire extérieure,
Curling,
Terrain de balle,
Terrain de tennis,
Quai public,
Parc municipal,
Point de service du CLSC,
Clubs sociaux,
Bibliothèque municipale,
Centre Internet,
Église et presbytère,
Cimetière.

# Infrastructures présentes sur le territoire

## Communication

Société canadienne des postes

Service de messagerie, hebdomadaire régional

Journal local « Le Jaseur »

Service 911

Service satellite Internet (Village)

## Institutionnelles

Église et services religieux

École primaire

Caisse populaire

Point de service CLSC

## Touristique/plein air

Sentier de motoneige (414 km)

Sentier pédestre

Maquette des débuts de la ville minière

Exposition de photos datant des débuts de la ville jusqu'à aujourd'hui

Exposition à l'entrée de la bibliothèque municipale

Pourvoiries

Sentier VTT

## Commerces et économie

Le secteur qui regroupe le plus de travailleurs, provenant de Belleterre, est l'industrie de transformation avec 40 % de la population active (*Statistique Canada, recensement 2006*).

Il n'y a pas de terre zonée agricole selon le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). La municipalité dispose de lots intra municipaux. Ces anciens lots de colonisation, n'ayant pas été octroyés ou ayant été abandonnés par leurs propriétaires, ont été récupérés par le gouvernement ou les municipalités.

Il y en a deux types : les lots épars, enclavés entre les lots privés, et les blocs de lots.

Les premiers ont été transférés aux municipalités en 1996 et ces dernières peuvent les exploiter à leur guise. En ce qui a trait aux seconds, les municipalités ont l'exclusivité de l'exploitation forestière, mais doivent signer une entente d'aménagement avec le ministère des Ressources naturelles (MRN). La superficie restreinte des lots intra municipaux à Belleterre s'explique par l'absence de blocs de lots et par la ville qui a été fondée, non pas comme lieu de colonisation, mais comme lieu de résidence pour les mineurs.

Depuis 2005, l'usine de déroulage du Commonwealth Plywood, qui était l'un des plus gros employeurs de la région, a fermé la partie sciage du bois, et la partie du déroulage fonctionne au ralenti depuis, seulement quelques semaines par année. Étant une entreprise privée, le milieu a très peu de pouvoir sur la relance de cette entreprise, mais subit les impacts de la perte d'emplois. Cette situation est principalement due au fait que le segment d'activité de la foresterie s'est vu imposer une réorganisation complète, notamment avec les conflits canado-américains sur le bois d'œuvre,la vive concurrence internationale dans le domaine des pâtes et papiers et les baisses d'approvisionnements de 20 % avec la Loi 71 (suite du Rapport Coulombe).

La foresterie et le domaine minier demeurent toujours des secteurs d'activité très importants pour cette ville et représentent beaucoup de potentiel de développement.

## Commerces présents sur le territoire

Il y a environ sept entreprises établies à Belleterre réparties comme suit :

Entreprise forestière 1

Commonwealth

Épicerie, station-service

Magasin Hein

Pourvoirie

Pourvoirie Lac à la truite TNO

Pourvoirie Le Vacancier

Restauration et hébergement

Gîte Paquin

La Schtroumpf-frite

Resto bar Belle city

# ORGANISMES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Belleterre compte environ 13 organismes sociocommunautaires sur son territoire :

Quatre sont actifs dans le secteur des services publics

Pompiers volontaires
Éducation populaire
Comité du Parc
Comité d'embellissement

.

Quatre au niveau religieux

Fabrique
Chevaliers de Colomb
Les Marguilliers
Dames  Bienfaitrices

Trois concernant les services à la famille et à la personne

Âge d'or
Comité de santé du secteur Est
Transport adapté du Témiscamingue

Une dans le secteur des sports et loisirs

Les Flos

Une dans le secteur économique

Comité de diversification du secteur Est

Plus d'une trentaine de bénévoles sont impliqués dans les différents organismes et comités.

# TOURISME ET ATTRAITS

### Maquette



Située dans les locaux de la bibliothèque, une imposante maquette de 3,7 m X 4,9 m présente la région de Belleterre à l'époque de 1960. La maquette a été produite par les professeurs et les étudiants du primaire pour le 50e anniversaire de Belleterre en 1992. Une exposition de photos sur les débuts de la ville jusqu'à nos jours se trouve également à la bibliothèque municipale.

### Exposition permanente

Présentant l'histoire, les activités et les évènements du service de police municipale de la ville de Belleterre (1944-1976) à l'entrée de la bibliothèque municipale.

### Site d'observation des canards et aire de pique-nique

Sentier pédestre de 4 km

### Chasse et pêche



Belleterre est reconnue pour être un endroit de prédilection pour la chasse et la pêche sportive. Ces activités plein-air attirent de nombreux touristes et visiteurs.

### Culturel

Au niveau culturel, la municipalité dispose d'une bibliothèque municipale et un centre d'accès Internet.

# FESTIVITÉS

**Messe du pêcheur**, pêche et soirée festive

**Tournoi de pêche annuel**

**Fête de la St-Jean**

# DÉVELOPPEMENT

La municipalité de Belleterre travaille depuis quelques années activement au développement de son territoire; par son implication au sein du Comité de développement de l'Est, formé en 2006 avec la collaboration des quatre autres municipalités, Moffet, Laforce, Latulipe et Fugèreville. Cette collaboration a donné lieu à de belles réalisations.

Dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a établi un « indice de développement des municipalités » en utilisant des variables socioéconomiques issues des données de recensement de Statistique Canada. Cent cinquante-deux municipalités ont été identifiées comme étant des municipalités dévitalisées en prenant en considération un indice de développement inférieur à -5.

En septembre 2008, la ministre Nathalie Normandeau, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, présentait le Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées. Ce plan vise l'occupation dynamique du territoire dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire une occupation marquée par la responsabilité, l'innovation et l'excellence de ses acteurs dans toutes leurs réalisations, en misant sur l'harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l'environnement et l'équité sociale pour la qualité de la vie du citoyen. Ce plan considère également que le développement des municipalités dévitalisées doit être le fruit des efforts des acteurs et leaders des milieux auxquels le gouvernement du Québec accorde son appui.

C'est dans cette foulée que la municipalité de Belleterre a été identifiée municipalité dévitalisée nécessitant un appui du gouvernement afin de dynamiser son développement socioéconomique. Depuis 1996, l'indice de développement de cette localité n'a cessé de chuter passant de -2,24 en 1996 à -5,93 en 2001 pour finalement atteindre -9,05 en 2006.

Dans le cadre du plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées, la municipalité de Belleterre bénéficie d'une aide financière supplémentaire pour les années financières 2009-2013 afin de soutenir les projets de développement et la mise en valeur du milieu. Un plan de diversification a été élaboré et présenté à la MRC du Témiscamingue et au MAMROT en 2010 afin de bien identifier les opportunités et les pistes de solutions.

La ville de Belleterre a été  parmi les premières municipalités sur le territoire du Témiscamingue à engager un agent de développement local qui travaille à l'amélioration des conditions de vie du territoire, qui passe notamment par le développement économique, social, culturel et touristique.

## Un premier Plan d'action pour les années 2004-2008 a déjà été réalisé et évalué.

Plan : 46 actions

| | | |
|---|---|---|
| Actions réalisées/en continu | 29 actions | (64 %) |
| Actions en cours de réalisation : | 2 actions | (4 %) |
| Actions reportées au prochain plan : | 6 actions | (13 %) |
| Actions abandonnées : | 2 actions | (4 %) |
| Actions avec changement de responsable : | 7 actions | (15 %) |

Le plan d'action pour 2009-2013 a été rédigé et est disponible pour consultation sur le site : temiscamingue.net/plan stratégique/plan d'action

## FORCES

- Les voies d'accès et les infrastructures routières, qui mènent à Belleterre, sont nombreuses et leurs conditions sont acceptables (routes, sentier VTT, sentier motoneige provincial, etc.);
- Une usine forestière exploite une partie du potentiel forestier de Belleterre, ce qui procure des emplois à 25 personnes dans le déroulage;
- Belleterre est l'une des portes d'entrée qui donne accès à la Zec Kipawa;
- La présence d'un restaurant local et d'un gîte du passant;
- Deux pourvoiries sont situées sur le territoire de Belleterre et la ville est également une porte d'entrée pour certaines pourvoiries situées dans la ZEC Kipawa;
- Les citoyens et les citoyennes de Belleterre sont proches les uns des autres (proximité humaine);
- Les services municipaux : aqueduc, dépotoir, égouts pluviaux, égouts résidentiels, services d'incendie (dispensé par Fugèreville);
- Les infrastructures de loisirs : patinoire extérieure, curling, terrain de balle, terrain de tennis, quai public, parc municipal, bibliothèque municipale, sentier pédestre, etc.;
- La population de Belleterre a accès à un service ambulancier qui est situé sur son propre territoire (au Témiscamingue, on retrouve seulement trois services ambulanciers dont un est à Belleterre);
- On compte plusieurs érablières dans les limites de Belleterre;
- Le Centre d'accès communautaire Internet (CACI) est accessible à la population. On y retrouve quelques ordinateurs disponibles;
- Existence d'un journal local qui permet d'être informé sur les nouvelles locales;
- Participation active au comité de développement de l'Est;
- Réalisation de l'inventaire des ressources en PFNL sur le territoire de la municipalité;
- Implication et activités sociales variées.

## FAIBLESSES

- Malgré les nombreuses infrastructures routières qui donnent accès à Belleterre, il s'agit quand même de la fin de la route numérotée, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'entrées pour d'autres destinations;
- La route Belleterre – Val-d'Or (Le Domaine) n'est pas encore réalisée;
- Manque de lieux d'hébergement pour l'accueil des touristes;
- Manque de logements et d'espaces résidentiels;
- L'ensemble des voies de communication est problématique (télévision communautaire et nouvelles locales, radio, etc.), incluant l'inaccessibilité de la téléphonie cellulaire, ce qui occasionne des problèmes plus spécifiques au niveau de la sécurité publique (pompiers, santé, etc.);
- Les rues secondaires de la municipalité ne sont pas asphaltées;
- Manque de diversité dans l'offre de produits (diversité économique);
- Difficulté à maximiser l'utilisation des infrastructures de loisirs pour les jeunes à cause de la faible densité de population (exemple : on ne peut pas faire deux équipes de baseball);
- Manque de ressources humaines pour s'occuper de la dynamique « jeunesse »;
- Pas de promoteurs potentiels résidents pour différents projets;
- La population achète l'essentiel localement (moyennement);
- Manque d'intérêt à l'information de la part de la population (ex : peu de personnes ramassent le journal local – le Jaseur);
- Couverture médiatique difficile (médias témiscamiens);
- Manque de relève pour assurer la poursuite de différents comités.

## OPPORTUNITÉS

- La proximité d'un grand territoire forestier;
- La situation géographique de Belleterre qui est en pleine nature (paysage, lacs) et qui donne accès à des activités comme la chasse, la pêche, etc.;
- Le potentiel minier;
- Le potentiel touristique;
- Les programmes de subventions (comme le Volet II) sont des opportunités favorisant le développement et la réalisation de projets;
- La 2e et la 3e transformation dans le secteur forestier offrent un fort potentiel de développement;
- Les redevances éventuelles sur l'exploitation des ressources naturelles;
- Fort potentiel au niveau du développement de PFNL.

## MENACES

- Les réglementations mur à mur (environnementales et autres);
- Les cadres normatifs conçus pour les grands centres urbains sont nuisibles ou irritants pour les petites collectivités ;
- Les CAAF n'appartiennent pas aux gens du Témiscamingue sur le territoire de Belleterre;
- Les nouvelles normes de martelage coupent les approvisionnements de moitié et représentent une menace de fermeture pour les industries forestières (pour le bois de haute qualité);
- La crise forestière et économique;
- L'exode des jeunes;
- La perte des services de proximité (caisse populaire, santé, etc.);
- La non-récurrence des programmes de subventions salariales pour la même personne (les petites localités n'ont pas beaucoup de choix à cause de la faible densité de la population);
- Les touristes « tout pourvu » qui ne génèrent aucune retombée économique locale, mais qui tirent profit des ressources du milieu (exemple : chasse et pêche);
- Le réseau de distribution (livraison) est difficile à utiliser parce que les commerces sont petits et achètent peu (à cause de la faible densité de population);
- Absence d'une tour de téléphonie cellulaire.

# VISION

Belleterre est une municipalité où la diversification économique occupe une place importante. On a su y développer de nouveaux commerces et services. Le maintien des emplois existants et le développement de nouvelles opportunités d'embauche sont au cœur de la réussite de cette diversité économique.
Les jeunes familles font partie prenante de l'avenir de la ville. Ils ont accès à des services de qualité et font preuve d'initiative et d'implication au sein de la communauté.